COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI DU SECOND DEGRE DE LA REUNION

Calendrier prévisionnel du mouvement 2021 sous reserve d'ajustements en cours d'année de la doec ou du rectorat

CAE	RECTORAT		
29 janvier 2021			Date limite de dépôt des intentions de mutations ou de réemploi auprès des CAE d'origine, après signature du Chef d'établissement
5 février 2021			Date limite de transmission des intentions de mutation ou de réemploi, par les Chefs d'établissement, à la CAE de la Réunion
8 février 2021			10H00 Réunion de bureau
11.40.57			13H30 : consultation des dossiers
mercredi 10 février 2021		CAE	14h30 : calendrier, étude et classification des dossiers pour les mutations inter partant vers les autres académies et intra, réintégration, des demandes de premier emploi en contrat définitifs, anciens CDI ayant obtenu un contrat provisoire
			chaque CAE doit s'être réunie avant cette date :
avant le 15 février 2021			 pour examiner les demandes intra et communiquer cette codification à chaque enseignant par courrier proposer une codification des demandes inter et transmettre aux CAE concernées
			Envoi aux CAE concernées des demandes de mutation pour la métropole
			Envoi aux candidats de leur codification attribuée en CAE
	28 février 2021		Date limite de déclaration d'intention de cessation de fonctions (imprimé C du Rectorat) .
			Date limite de déclaration d'intention de mutation (imprimé B du Rectorat)
			Date limite d'envoi par les CE de la liste des maîtres dont le service est réduit ou supprimé (imprimé A du Rectorat)
		1	
	Du 22 mars 2021		Affichage des services vacants (consultation par les chefs d'établissement)
	au 06 avril 2021		Saisie par les chefs d'établissement des services susceptibles d'être vacants
19 mars 2021			Date limite de transmission des <u>dossiers inter académies</u> à la DDEC de la Réunion - Date limite de réception à la DDEC des <u>compléments dossiers</u> de mutation pour les candidats <u>INTRA</u>
lundi 22 mars 2021			10H00 Réunion de bureau
mercredi 24 mars 2021		CAE	13H30 : consultation des dossiers
			14H30 : étude et classification des dossiers mutation intra complétés, inter (venant d'autres académies), et liste des admissibles - Positionnement des berceaux
avant le 06 avril 2021			Envoi par la CAE au candidat de la codification portée à sa demande de mutation
	Du 09 avril 2021		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants
			Consultation par les candidats.
	Au 16 avril 2021		Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.
9 avril 2021			Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER
19 avril 2021		ı	10H00 Réunion de bureau
mercredi 21 avril		CAE	13H30 : consultation des dossiers
2021		CAL	14H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations
			Saisie des avis par les chefs d'établissement.
	03 au 11 mai 2021		Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)
17 mai 2021		1	10H00 Réunion de bureau
			13H30 : consultation des dossiers
mercredi 19 mai 2021		CAE	14H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA
	8 juin 2021		CCMA en formation spéciale au Rectorat
	11 juin 2021		Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.
courant juin 2021			Remontée à la CNA des heures vacantes restantes, en enseignants en perte d'heures ou de contrat dont la situation n'est pas réglée.
	25 juin 2021		date limite des retours des accords des directeurs
lundi 28 juin 2021			10H00 Réunion de bureau
mercredi 30 juin 2021		CAE	14h30 : affectation des dossiers traités en CNA. (et des DR)